



Éducation à l'environnement : la Cogéma, fournisseur officiel de l'Éducation nationale

Après avoir communiqué à grand renfort de publicité sur son « zéro impact sur l'environnement », la Cogéma cible le 100 % sur les écoles.

Janvier 2003, la Cogéma-la Hague, sous la plume de son directeur, s'adresse aux directeurs des établissements scolaires du Nord-Cotentin, les invitant à venir découvrir son projet pédagogique « *Énergie et environnement. Énergies vitales, développement durable* ».

Avec ce nouveau projet, la Cogéma innove : elle ne se contente plus de communiquer sur son domaine d'activité, de l'extraction d'uranium au retraitement des déchets nucléaires, elle aborde le thème de l'énergie, enveloppé dans une couche de développement durable, à la mode en ce moment. Grande pourvoyeuse de radionucléides artificiels en mer et dans l'air, la Cogéma n'est pas, à proprement parler, un spécialiste des aspects d'environnement et de développement durable. En plein débat national sur l'énergie, on peut se demander quels sont ses objectifs.

EDF, de son côté, reste classique, en continuant à venir dans les écoles pour présenter sous un jour favorable ses centrales nucléaires.

Pour l'Éducation nationale, rien de choquant dans tout cela, puisqu'elle a elle-même prévenu les enseignants des intentions de la Cogéma, et précisé qu'elle avait donné son aval.

Pour étayer son propos, le directeur de la Cogéma-La Hague écrit dans son courrier aux écoles : « dans un dossier paru le 18 décembre et intitulé *Énergies, quel scénario pour 2050 ?*, le quotidien *Le Monde* fait état des projections établies par le Conseil mondial de l'énergie (1). »

Un détail lui a échappé (comme à bon nombre de lecteurs du *Monde* sans doute) : en haut du dossier du *Monde* figure, en minuscule, la mention « *publicité* ». Le 4 pages du *Monde* est en réalité un publi-reportage de la société Areva, maison-mère de Cogéma. Conservant la même présentation que les dossiers du journal, il a (presque) fait illusion.

Sacrée gaffe, et sacré culot de la part de la Cogéma, qui réécrit à toutes les écoles en parlant d'une « erreur »... Culot qui s'explique par le poids économique énorme qu'elle représente localement, qui fait qu'on lui pardonne toujours tout, même plus, on la défend bec et ongle à chaque occasion.

Conclusion : malgré la demande de tous les syndicats enseignants et d'Attac Nord-Cotentin à l'Éducation nationale de retirer son aval, rien n'a été fait.

L'Inspecteur d'académie de la Manche, Daniel Vandendriessche, s'est contenté de rappeler par courrier le cadre général de « l'intervention des entreprises en milieu scolaire » : neutralité, intérêt pédagogique, liberté des enseignants.

Dans son courrier de réponse à Attac Nord-Cotentin, l'Inspecteur d'académie réaffirme les valeurs essentielles de l'école et le rôle central des enseignants : « *le développement du libre arbitre et du sens critique chez les futurs citoyens qui sont actuellement confiés à l'école ne pouvant à mon sens résulter que de la confrontation des points de vue, il revient aux enseignants de l'Éducation nationale d'organiser cette confrontation dans le respect des valeurs de l'École Laïque et républicaine, contribuant ainsi, par l'éducation qu'ils apportent à leurs élèves, à asseoir la liberté d'opinion sur des citoyens conscients et responsables. C'est toute la noblesse de leur mission et je leurs fais pleinement confiance pour la mener à bien* ».

Il nous tarde de voir l'organisation de cette confrontation équilibrée et de lire un courrier de l'Inspection d'Académie adressé aux écoles annonçant les prochaines démarches d'associations écologistes avec son aval. Car, pour un enseignant du Nord-Cotentin, si visiter la Cogéma est chose courante et banale, inviter un écologiste, voire pire, un militant de Greenpeace, relèverait de la provocation.

Anne Delauney-Grisel du GD 50

(1) Le Conseil mondial de l'énergie se définit comme une « une organisation multi-énergies, non gouvernementale et non commerciale, dont l'objectif est de promouvoir la fourniture et l'utilisation durables de l'énergie pour le plus grand bien de tous ». Ses membres bienfaiteurs sont (entre autres) : EDF, TEPCO, General Electric, Total-Fina-Elf, Alstom et... Cogéma.